Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470565
Centre d'intérêt: 917

Initiation aux métiers non traditionnels : activité non traditionnelle et condition féminine, XPA 151 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, 1993.
9 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code: 38-3787. Bibliogr.: p. 9.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes

Descripteur(s): Formation professionnelle * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Initiation aux métiers non traditionnels (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Initiation aux métiers non traditionnels destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours XPA 151 : Activité non traditionnelle et condition féminine. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

Type de document:

94-70565

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation générale des adultes

INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS

ACTIVITÉ NON TRADITIONNELLE ET CONDITION FÉMININE

XPA 151

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

SEPTEMBRE 1993

38-3787

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS

XPA 151 : ACTIVITÉ NON TRADITIONNELLE ET CONDITION FÉMININE

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours XPA 151. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Ce programme favorise chez les participantes le développement d'attitudes et de valeurs nouvelles par rapport aux métiers non traditionnels.	Au moment de l'évaluation, on doit s'assurer que les participantes sont capables de décoder des messages, qu'elles ont acquis des contenus cognitifs pour mieux reconnaître les valeurs et les attitudes nouvelles par rapport aux métiers non traditionnels.
Par le programme, on veut favoriser l'acquisition de concepts afin de créer un discours collectif et de susciter chez la participante certaines prises de positions personnelles au regard des métiers non traditionnels.	Au moment de l'évaluation, on devra mesurer l'acquisition de divers concepts et la capacité de les concrétiser. L'évaluation se fera donc à partir de mises en situation au cours desquelles sera mesurée l'habileté à analyser ces éléments.
Ce programme permet de favoriser chez les participantes diverses prises de conscience sur les réalités concernant les métiers non traditionnels.	L'évaluation devra servir à mesurer des connaissances sur les réalités factuelles et historiques de la situation des femmes au travail. Avec l'évaluation, on devra aussi s'assurer que chaque participante est capable de faire la distinction entre les préjugés et les faits dans un ensemble de situations relatives aux métiers non traditionnels.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Concepts :

- Préjugés
- Faits
- Attitudes et comportements
- Héritage culturel

Réalités objectives des métiers non traditionnels :

- Inventaire des secteurs non traditionnels
- Taux de féminisation
- Difficultés pour les femmes d'intégrer les secteurs non traditionnels
- Raisons qui motivent à choisir un métier non traditionnel

Réalités objectives des métiers traditionnels pour les femmes :

- Reconnaissance des cinq secteurs traditionnels
- Situation économique des femmes
- Mutation technologique

Contexte historique et international :

- Mouvements sociaux et condition féminine des cinquante dernières années

Droits et place des femmes au travail :

- Cadre législatif de la *Charte des droits et libertés de la personne*
- Normes du travail

3.2 **Habiletés**

Comprendre :

Les participantes devront assimiler un ensemble d'éléments d'information, d'énoncés de faits et être capable de les interpréter selon le contexte actuel du marché du travail.

Cette habileté se traduira d'une façon générale par la capacité :

- de distinguer les concepts, de reconnaître des faits;
- d'en estimer les implications et les conséquences sur les réalités actuelles du marché du travail.

Analyser :

Les participantes devront chercher des relations de causes à effet et d'interdépendance des éléments. Elles devront établir des comparaisons et en déduire de nouveaux points de vue.

Cette habileté se traduira d'une façon générale par la capacité :

- d'établir des liens entre les éléments;
- de sélectionner et de distinguer, dans un ensemble de situations données, les éléments de divers ordres.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS HABILETÉS	CONCEPTS 20 %	RÉALITÉS OBJECTIVES DES MÉTIERS NON TRADITIONNELS 22 %	SECTEURS D'EMPLOIS TRADITIONNELS 29 %	CONTEXTE HISTORIQUE 5 %	DROITS ET PLACE DES FEMMES AU TRAVAIL 24 %
COMPRENDRE 38 %	Héritage culturel (1) 10 %	Inventaire des secteurs non traditionnels Taux de féminisation (3) 10 %	Reconnaissance des cinq secteurs traditionnels (5) 13 %	Mouvements sociaux et condition féminine des cinquante dernières années (7) 5 %	
ANALYSER 62 %	Préjugés Faits Attitudes et comportements (2) 10 %	Difficultés pour les femmes d'intégrer les secteurs non traditionnels Raisons motivant à choisir un métier non traditionnel (4) 12 %	Situation économique des femmes (mutation technologique) (6) 16 %		Cadre législatif de la *Charte des droits et libertés de la personne* Normes du travail (8) 24 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓ Numéros des cases du tableau de pondération ↓

10 % 1- Distinguer, parmi quelques possibilités, les énoncés qui illustrent le concept d'héritage culturel.

Reconnaître la notion d'héritage culturel parmi quelques possibilités.

10 % 2- Différencier les préjugés et les faits dans un ensemble de situations concernant les métiers non traditionnels.

Classer les attitudes aidantes et les attitudes limitantes au regard des comportements qui s'y rattachent.

10 % 3- Déterminer les secteurs non traditionnels et leur taux de féminisation.

12 % 4- À partir d'une mise en situation :

- relever deux difficultés pour les femmes à exercer les métiers non traditionnels;
- reconnaître trois raisons qui motivent les femmes à exercer les métiers non traditionnels.

13 % 5- Reconnaître les cinq secteurs d'emplois traditionnellement réservés aux femmes et les normes salariales qui s'y rattachent.

16 % 6- À partir de quelques questions à choix multiple :

- donner l'indice de pauvreté des Québécoises;
- relever deux réalités concernant la mutation technologique.

5 % 7- Replacer dans leur chronologie les différentes étapes de l'évolution de la condition féminine des cinquante dernières années.

24 % 8- Discerner les problèmes traités par les normes du travail.

- À partir d'une mise en situation, analyser un problème et élaborer une stratégie pour le régler.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Notions

La compréhension et l'analyse des réalités objectives des métiers non traditionnels occupent une place prépondérante, étant donné l'importance relative qu'on leur reconnaît dans le programme. En plus de les maîtriser, les participantes devront établir des relations, etc.

Le contexte historique revêt pour sa part moins d'ampleur; seule la compréhension sera mesurée.

La pondération des connaissances se répartit donc de la façon suivante :

- Concepts 20 p. 100;
- Réalités objectives des métiers non traditionnels 22 p. 100;
- Secteurs d'emplois traditionnels 29 p. 100;
- Contexte historique 5 p. 100;
- Droit et place des femmes au travail 24 p. 100.

Même si dans le programme on veut que les participantes adoptent des attitudes nouvelles, l'acquisition proprement dite de ces attitudes ne fera pas l'objet d'une évaluation sommative aux fins de la sanction des études.

Habiletés

Le programme a comme orientation de favoriser certaines prises de conscience de la situation des femmes au travail. Il favorise certaines prises de position personnelles, lesquelles aideront la participante à adopter des attitudes nouvelles par rapport aux métiers non traditionnels. Par conséquent, dans l'évaluation, on accorde plus d'importance à l'analyse de la situation qu'à la compréhension de ces divers éléments.

La pondération des habiletés se répartit de la façon suivante :

- Comprendre 38 p. 100;
- Analyser 62 p. 100.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

L'examen qu'on fera passer aux fins d'une évaluation sommative sera constitué d'une seule épreuve écrite.

Les mises en situation devront être brièvement décrites. On y favorisera les items à correction objective.

L'épreuve écrite de déroulera en une séance de 75 minutes. L'élève ne pourra consulter ses notes de cours.

7.2 **Note de passage**

La note de passage est de 60 sur 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DGEA. *Les programmes : ...Initiation aux métiers non traditionnels...*, guide d'organisation de la formation, juin 1990, 47 pages.

DFGA. *Programme initiation aux métiers non traditionnels*, septembre 1991, 65 pages.